# Pistes d’actions des groupes projets

Ce document reprend les propositions recueillies lors des précédentes réunions. Il est destiné à identifier les projets souhaités pour chaque thématique. Il sert également de support pour la rédaction des fiches actions qui seront proposées au Contrat local de santé.

## Axes et objectifs identifiés par thématique

Axe 1 : Favoriser la citoyenneté et la participation des personnes malades/handicapées psychiques (p.2)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Culture/loisirs**   * Améliorer l’accès à la culture et aux loisirs des personnes malades/handicapées psychiques. * Favoriser la participation à des activités de création artistique des personnes malades/handicapées psychiques. | **Emploi/formation**   * Améliorer l’accès à l’emploi et la formation des personnes malades/handicapées psychiques. | **Situation de crise**   * Garantir le respect des droits des personnes concernant les démarches de prévention/gestion des situations de crise. |

Axe 2 : développer les collaborations dans le champ de la santé mentale (p. 4)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Jeunes**   * Améliorer l’interconnaissance entre les professionnels qui accompagnent des jeunes présentant des signes de souffrance mentale. | **Culture/loisirs**   * Aider au rapprochement entre les acteurs de la santé mentale et les structures culturelles et de loisirs. | | **Emploi/formation**   * Impliquer dans le CLSM les acteurs de l’emploi et la formation. |
| **Situations de crise**   * Améliorer la coordination entre les acteurs locaux concernés par la prévention et la gestion des situations de crise et d’urgence. | | **Enfance/parentalité**   * Développer les collaborations entre le pôle 3 de l’hôpital de Jury et les acteurs de l’enfance et de la parentalité. | |

Axe 3 : Renforcer les savoirs en santé mentale des professionnels et du grand public (p. 6)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Jeunes**   * Sensibiliser à la santé mentale les professionnels intervenant auprès des jeunes. | **Culture/loisirs**   * Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de la culture et des loisirs. | | **Emploi/formation**   * Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de l’emploi et la formation. |
| **Situations de crise**   * Développer les compétences des professionnels à prévenir et gérer des situations de crise. | | **Enfance/parentalité**   * Sensibiliser à la santé mentale les parents, les enseignants et membres d’associations recevant des enfants. | |

Axe 4 : Renforcer les capacités individuelles favorables à la santé mentale (p. 8)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Jeunes**   * Aider les jeunes à mieux connaître leurs ressources en santé mentale. | **Emploi/formation**   * Sensibiliser les acteurs de l’emploi et de la formation aux risques psychosociaux. | **Enfance/parentalité**   * Sensibiliser à l’impact des usages du numérique sur la santé mentale des enfants. * Prévenir l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et leurs parents. |

Axe 5 : Contribuer à l’amélioration de l’accès aux ressources en santé mentale (p. 9)

|  |  |
| --- | --- |
| **Jeunes**   * Améliorer l’accès aux soins en santé mentale des jeunes. | **Situation de crise**   * Améliorer la prévention et la prise en charge des situations de crise et d’urgence. |

## Proposition d’actions des partenaires et du CLSM

### Axe 1 : Favoriser la citoyenneté et la participation des personnes malades/handicapées psychiques

#### Culture/loisirs

Objectifs spécifiques

* Développer la participation des personnes malades/handicapées psychiques à la culture et aux loisirs.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Faire des actions spécifiques ouvertes à tous. * Participer à une interview par la radio France bleue (adhérents des GEM). * Faire connaître l’appel à projets ARS/DRAC pour le financement de projet artistique. * Diffuser de l’information par rapport aux nombreux événements gratuits dans l’agglomération messine. * Créer un pôle ressource (répertoire des structures culturelles et artistiques spécialisées dans le secteur du handicap). * Lister les établissements qui proposent des activités artistiques ouvertes à tout public, y compris des personnes en situation de handicap. * Créer d’un répertoire des structures culturelles prêtes à accueillir tout le monde ou qui ont une action particulière envers les personnes souffrant de troubles psychiques. * Présenter les programmations culturelles. * Identifier des référents dans les structures. * Prendre en compte dans la réflexion le public jeune. * Réaliser des lectures publiques dans les bibliothèques/médiathèques. * Mener des actions culturelles au sein de l’hôpital pour aider les patients à vivre cette période. * Favoriser la participation des personnes malades/handicapées psychique à des activités de création artistique. * Réfléchir la problématique de l’inclusion en s’appuyant sur les expériences locales de structures qui accueillent la déficience psychique sans adaptation particulière. * Organiser un festival militant, dans un lieu commun, porté par l’idée de culture populaire et avec un accueil inconditionnel pour tous (ex. : Charivari de l’ESAT, L’évasion à Sélestat). | * Impliquer des personnes concernées dans les actions. * Améliorer l’information en santé mentale du grand public, des professionnels et des élus dans une visée de lutte contre la stigmatisation. |

#### Emploi/formation

Objectif spécifique

* Encourager l’emploi et la formation des personnes malades/handicapées psychiques.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Promouvoir la mise en place de formations à distance (avec regroupements ponctuels). * Développer plus de structures en milieu ordinaire avec des emplois et des postes adaptés. * Sensibiliser les entreprises, les centres de formation à accueillir plus de personnes en immersion. * Proposer plus d’immersions, d’essais en entreprise, en formation avec la mise en place d’un accompagnement pluridisciplinaire. * Instaurer une relation de confiance avec les personnes présentant des troubles psychiques et les inciter à verbaliser davantage leurs difficultés. * Développer les formations à distance et les adapter (rythme, durée, contenus, aménagements) aux personnes ayant des troubles psychiques et étant dans l’incapacité de suivre une formation sur site. | * Impliquer des personnes concernées dans les actions. |

#### Situation de crise

Objectif spécifique

* Garantir le respect des droits des personnes malades/handicapées psychiques, en particulier dans le cadre de la prévention/gestion des situations de crise.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Développer l’accès au travail. * Favoriser l’accès aux activités culturelles. * Mettre en place un Service d’accompagnement à la vie sociale (SAVS). | * Mettre en place un groupe de travail chargé de définir une charte éthique et déontologique applicable dans le cadre du CLSM. * Élaborer un guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques destiné aux partenaires impliqués dans des actions du CLSM qui concernent des personnes malades/handicapées psychiques. |

### Axe 2 : développer les collaborations dans le champ de la santé mentale.

#### Jeunes

Objectif spécifique

* Encourager le rapprochement entre la Maison des adolescents et les acteurs locaux intervenant auprès des jeunes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Développer le partenariat sur la santé mentale des jeunes. * Créer un lieu d’écoute pour le « tout public » jeune où différents professionnels interviennent et peuvent répondre à la demande. * Développer les collaborations entre structures. * Connaître les structures qui ont développé des collaborations autour de projets communs. * Identifier les ressources en santé mentale destinées aux adolescents et aux jeunes adultes. * Développer les collaborations entre les structures intervenant auprès des adolescents et des jeunes adultes. * Faciliter les liens avec les acteurs locaux dans le cadre du projet de prévention des conduites à risques développé en collaboration par la MGEN et l'UNAFAM57. | * Réaliser un état de lieux des ressources messines en santé mentale destinées aux adolescents et jeunes adultes. * Créer des outils d’aide au repérage des signes de souffrance psychique et d’orientation vers les soutiens en santé mentale. * Organiser des rencontres entre la MDA, le CASA et les professionnels intervenant auprès de jeunes en souffrance mentale. |

#### Culture/loisirs

Objectif spécifique

* Aider au rapprochement entre les acteurs de la santé mentale et le secteur de la culture et des loisirs.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Aider à promouvoir les projets. * Coordonner les acteurs culturels. * Associer à la réflexion les structures socioéducatives. * Développer les rencontres entre différentes associations pour faire des loisirs communs. * Proposer un événement avec les structures culturelles et médico-sociales de la Ville de Metz. * Organiser une journée de rencontres dans le cadre du CLSM avec les différentes structures culturelles. | * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique culture et loisirs. * Développer des collaborations entre le CLSM et les acteurs du secteur de la culture et des loisirs. * Réaliser un état de lieux de l’accès à la culture et aux loisirs des personnes souffrant de troubles psychiques à l’échelle du territoire messin. |

#### Emploi/formation

Objectif spécifique

* Aider au rapprochement entre les acteurs de la santé mentale et le secteur de l’emploi et la formation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Développer les partenariats et les réseaux. * Associer à la réflexion la MDPH, Cap emploi et Pôle emploi. * Recenser les acteurs et dispositifs locaux de l’emploi et de la formation. * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique emploi/formation. * Développer les collaborations avec les services psychiatriques pour des concertations pluriprofessionnelles. | * Réaliser un état de lieux de l’accès et du maintien dans l’emploi et la formation des personnes souffrant de troubles psychiques à l’échelle du territoire messin. |

**Situations de crise**

Objectif spécifique

* Améliorer la coordination entre les acteurs locaux concernés par la prévention et la gestion des situations de crise et d’urgence.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Associer les partenaires du CLSM au projet en cours de renforcement de l’EMPP sur le territoire messin. * Ouvrir à l’ensemble des partenaires du CLSM le projet de commission de réflexion et d’aide aux personnes en difficulté. * Favoriser les collaborations entre les intervenants sociaux et les équipes de CMP en identifiant par exemple des référents et en formalisant des protocoles d’échanges. | * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique de la prévention et la gestion des situations de crise et d’urgence. * Réaliser un état des lieux de l’organisation de la prise en charge des situations de crise et d’urgence sur le territoire messin. |

**Enfance/parentalité**

Objectif spécifique

* Développer les collaborations entre le pôle 3 de l’hôpital de Jury et les acteurs de l’enfance et de la parentalité.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Faciliter la collaboration entre l'équipe du pôle petite enfance de la Ville de Metz et l'équipe du CMP Winnicott. | * Contribuer au projet de création d'un réseau psypérinatalité porté par le CMP Winnicott. |

### Axe 3 : Renforcer les savoirs en santé mentale des professionnels et du grand public.

**Jeunes**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les professionnels intervenant auprès des jeunes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Mettre en place des formations pour les professionnels de terrain. * Renforcer les formations initiales pour les professionnels de terrain. * Mettre en place des formations adaptées pour les professionnels de l’accompagnement et de l’animation. * Faire connaître les formations sur la santé mentale des adolescents et de jeunes adultes comme celles réalisées par le MDA. | * Améliorer l’information sur la santé mentale des jeunes disponible dans le guide santé mentale. * Concevoir un module de sensibilisation sur la santé mentale des jeunes accessible à distance. * Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux professionnels intervenant auprès des jeunes. |

**Culture/loisirs**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de la culture et des loisirs.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Ouvrir des espaces de sensibilisation destinés aux professionnels et au grand public. * Former, sensibiliser, informer les acteurs de la culture et des loisirs. * Faire connaître la sensibilisation en santé mentale aux acteurs de la culture. | * Concevoir un module de sensibilisation en santé mentale accessible à distance. * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique culture et loisirs. * Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux acteurs de la culture et des loisirs. |

**Emploi/formation**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de l’emploi et la formation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Sensibiliser les employeurs, les employés et les intervenants aux troubles psychiques. * Sensibiliser les professionnels accueillant du public avec des troubles psychiques (information, formation et prévention). * Développer la formation continue en santé mentale. | * Concevoir un module de sensibilisation en santé mentale accessible à distance. * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique emploi et formation. * Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux acteurs de l’emploi et de la formation. |

**Situations de crise**

Objectif spécifique

* Développer les compétences des professionnels à prévenir et gérer des situations de crise.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Former aux premiers secours en santé mentale. * Faire connaître la formation aux Premiers secours en santé mentale. * Développer la formation en santé mentale sur le thème de la gestion des situations de crise. | * Créer un guide des bonnes pratiques. * Développer la formation croisée dans le cadre du CLSM. * Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la prévention/gestion des situations de crise. * Concevoir un guide de prévention et de gestion des situations de crise à destination des intervenants sociaux et médico-sociaux. |

**Enfance/parentalité**

Objectif spécifique

* Sensibiliser à la santé mentale les parents, les enseignants et membres d’associations recevant des enfants.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Former les professionnels de l’éducation. * Mettre en place des actions visant à dédramatiser, démystifier, déstigmatiser la santé mentale dans les écoles et les associations. | * Développer la formation croisée dans le cadre du CLSM. * Concevoir un module de sensibilisation sur la santé mentale des jeunes accessible à distance. * Ouvrir plus largement la sensibilisation en santé mentale du CLSM aux professionnels intervenant auprès des enfants et leurs parents. |

### Axe 4 : Renforcer les capacités individuelles favorables à la santé mentale.

**Jeunes**

Objectifs spécifiques

* Aider les jeunes à mieux connaître leurs ressources en santé mentale.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Propositions du CLSM** |
| * Développer la prévention éducative et soignante à distance (téléphone, réseaux sociaux …). | * Réaliser une action de prévention du mal-être et du risque suicidaire à destination des jeunes. * Diffuser auprès des jeunes de l’information sur les comportements et les ressources pour préserver sa santé mentale. |

**Emploi/formation**

Objectifs spécifiques

* Sensibiliser les acteurs de l’emploi et de la formation aux risques psychosociaux.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Sensibiliser aux risques psychosociaux. | * Diffuser auprès des acteurs de l’emploi et de la formation de l’information sur les risques psychosociaux. |

**Enfance/parentalité**

Objectifs spécifiques

* Sensibiliser à l’impact des usages du numérique sur la santé mentale des enfants.
* Prévenir l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et leurs parents.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Faire connaître les actions de prévention des risques liés aux usages du numérique. * Réaliser des actions pour prévenir l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des habitants. * Sensibiliser les parents sur les réseaux sociaux au moyen d'une animation ludique et moderne (escape game, des jeux en famille). | * Diffuser auprès des parents de l’information sur les comportements et les ressources pour préserver la santé mentale de leurs enfants. |

### Axe 5 : Contribuer à l’amélioration de l’accès aux ressources en santé mentale.

**Jeunes**

Objectifs spécifiques

* Améliorer l’accès aux soins en santé mentale des jeunes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Valoriser le travail. * Faciliter l’administratif. * Créer un lieu d’accueil d’urgence. * Réduire les délais de prise en charge. * Travailler les heures d’ouverture des structures d’accueil de soins. * Soigner les soignants, les écoutants (au moyen d’une supervision par exemple). * Augmenter le nombre de professionnels de la santé mentale dans les structures d’accompagnement des jeunes. * Associer les partenaires du CLSM aux projets EMPP. * Faire connaître l'Équipe mobile d'appui médico-social. | * Améliorer la visibilité des ressources locales en santé mentale dédiée aux jeunes. |

**Situations de crise**

Objectifs spécifiques

* Améliorer la prévention et la prise en charge des situations de crise et d’urgence.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pistes d’actions** | |
| **Propositions des partenaires** | **Proposition du CLSM** |
| * Créer une équipe pluridisciplinaire. * Créer un centre médico-psychologique mobile. * Mettre en place une équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP). * Mettre en place une équipe mobile pour du soutien, de l’intervention et de la formation. * Créer un numéro d’appel vers un professionnel formé pour les personnes malades et les aidants. * Identifier un relais pour accompagner la crise. * Intégrer dans les structures des psychologues. * Mettre en place une équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) sur le territoire messin. | * Promouvoir la prévention des situations de crise et d’urgence auprès des acteurs accompagnant des publics fragiles. * Améliorer la visibilité de l’organisation de la prise en charge des situations de crise et d’urgence sur le territoire messin. |